



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



19161728

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

03 DEC. 2019

DIVISION MONS

N° d'entreprise : 0541.780.830

Dénomination

(en entier) : **Organisation représentative des étudiants de l'UMONS-asbl**(en abrégé) : **ORE-UMONS asbl**Forme juridique : **Association Sans But Lucratif**Siège : **24, Rue des Dominicains, 7000 MONS****Objet de l'acte : Démissions/nominations**

Il appert du procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 mai 2019 que :

L'Assemblée générale constate la fin des mandats d'administrateur et les démissions de :

Monsieur Alexandre Tulippe-Hecq, Président, domicilié à 680 Chaussée de Lille à 7522 Marquain, né le 01/06/1995 ;

Madame Soukaina Aatif, Vice-Présidente, domiciliée à 2, Rue des Tuileries, 7000 MONS, née le 08/09/1998 ;

Monsieur Maxence Renard, Vice-Président, domicilié à 7, Rue des Ragnies, 6511 Strée, né le 12/02/1996 ;

Monsieur Renaud Dubuisson, Trésorier, domicilié à 40, Rue de Châtelet, 6280 Gerpinnes, né le 11/12/1992 ;

Madame Samia Khan, Communication, domiciliée à 7bis, Rue Rogier, 7000 MONS, née le 28/04/1998 ;

Monsieur Adrien Mulas, Evenementiel, domicilié à 109, Rue Pétrias, 6120 Nalinnes, né le 23/10/1996 ;

L'Assemblée générale procède à l'élection de son nouveau Conseil d'administration et aux réelections de :

Monsieur Kérian Clam, Président, domicilié à 76, Rue du Progrès, 7080 Eugies, né le 14/04/1997 ;

Monsieur Ismaël Jaber, Vice-Président, domicilié à 463, Rue de la Justice, 6200 Châtelet, né le 02/04/1998 ;

Monsieur Issam Hasnaoui, Trésorier, domicilié à 2/2, Rue de la Tannerie, 7370 Dour, né le 20/02/1996 ;

Monsieur Yassine Errachidi, Trésorier, domicilié à 28, Rue du Parc, 7000 MONS, né le 13/06/1994 ;

Madame Pauline Delvallée, Secrétaire, domiciliée à 14, Rue des Chênes, 7370 Wihéries, née le 01/12/1999 ;

Madame Wenyu Liu, Communication, domiciliée à 285, Rue de Couillet, 6200 Châtelet, née le 17/09/1996 ;

Monsieur Alexis Mulas, Evenementiel, domicilié à 109, Rue Petrias, 6120 Nalinnes, né le 04/05/2019 ;

Avec prise d'effet au 17 mai 2019.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/12/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiersAu verso : Nom et signature